



Formation auxiliaire de vie : Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF)

LE MÉTIER

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) intervient à domicile, auprès des personnes dépendantes ou des familles, et apporte une aide dans la vie courante.

L'ADVF peut exercer ses fonctions dans des associations d'aide à domicile, en emploi direct, dans des entreprises de service à la personne et/ou dans des collectivités publiques.

L'ADVF assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents.

L'ADVF met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité, tient compte des personnes.

L'ADVF exerce une activité soit ponctuellement, soit de façon régulière, à temps plein mais le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont variables et décalés. Les déplacements sont nombreux, la possession d'un moyen de locomotion est parfois nécessaire.

PROFILS & PRÉREQUIS

- La Formation Auxiliaire de Vie est « tous publics », pour personne maîtrisant les savoirs de base (lire, écrire, compter) avec un projet validé par une expérience professionnelle de 15 jours dans l'aide à la personne à domicile ainsi qu'une connaissance du secteur d'activité et des contraintes.
- Sens des responsabilités et du relationnel.

97%

de réussite à la certification

95%

d'insertion professionnelle

90%

de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation Auxiliaire de vie / Assistante de vie aux familles, les stagiaires sont capables de :

- **Réaliser les tâches domestiques** (entretien du linge, du logement, repas)
- **Assister les personnes** dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, déplacements)
- **Prendre en charge les jeunes enfants**
- Mettre en œuvre une communication et un comportement adapté à chaque enfant, famille, personne accompagnée
- Justifier de ses acquis devant le Jury de validation du Titre Professionnel ADVF
- Obtenir le « APS-ASD Certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile » (ex CPS)
- S'insérer durablement dans le secteur des SAP

DURÉE

- **Lieux de formation** : Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Perpignan
- **Effectif** : De 10 à 15 personnes
- La Formation Auxiliaire de Vie a une **durée modulable** de 431 heures à 679 heures en centre et de 70 heures à 300 heures en entreprise.
- Cette durée est **adaptable** en fonction des besoins et des compétences de la personne.
- La Formation Auxiliaire de Vie peut être réalisée **en continu ou en alternance**.
- **Délai d'accès à la formation** : 1 à 2 mois

VALIDATION & CERTIFICATION

- La Formation Auxiliaire de Vie amène au **Titre professionnel de niveau V : Assistant de vie aux familles**

MODE DE FINANCEMENT





MÉTIER DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

RECRUTER - PROFESSIONNALISER - ÉVOLUER



CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 3 modules de compétences liés au titre dont l'accès peut être individualisé en fonction des besoins de chacun.

1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

-Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

-Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.

-Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

-Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

-Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.

-Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

-Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.

-Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

-Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

-Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants. - Prévenir

les risques et assurer la sécurité des enfants. -Accompagner les enfants dans leurs

apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités. - Mettre en

œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levés et

couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

RIE : recherche intensive d'emploi

APS-ASD Certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile » (ex CPS)

Module complémentaire : Accompagner la personne en situation de

handicap vivant à domicile

-Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage. - Aider la personne en situation de handicap à

maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie. -

Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

ÉVALUATION

Une évaluation préformatrice est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un dossier d'analyses de pratiques à présenter au jury final.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation Auxiliaire de vie se déroule dans nos locaux composés de **salles de cours, salles informatiques, salle pédagogique** et **appartement pédagogique** comprenant des postes de cuisine, une salle de bain et toilettes, un espace petite enfance (change, baignoire, sommeil), un espace pour personne dépendante (lit médicalisé, matériel d'aide aux transferts...).

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

L'analyse des acquis et des capacités du stagiaire permettent de décliner des objectifs pédagogiques personnalisés.

Notre démarche, basée sur une situation de travail et l'acquisition de compétences, reste ancrée dans la réalité des métiers:

- Des études de cas pour aborder des situations concrètes

- Des démos gestuelles, travaux pratiques pour les gestes professionnels

- Des exposés de groupe pour un travail de réflexion et d'échanges

- Des travaux individualisés sous la guidance et le réajustement du formateur qui s'adapte aux capacités, aux modes d'apprentissage et à l'hétérogénéité des stagiaires

Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre.

Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinat.eur.ice de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le format.eur.ice référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation Auxiliaire de vie.

Les format.eurs.ices techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent.e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

- tel : 05 62 19 20 80
- Mail : adrarinfo@adrar-formation.com

